

**FFBB****COMMISSION FÉDÉRALE
AGENTS SPORTIFS****RELÉVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION DES AGENTS SPORTIFS
DU 15 MARS 2017**

FEUILLE DE ROUTE	Validation de la feuille de route pour la période 2016-2020 par les membres de la CAS
EXAMEN DE LA LICENCE D'AGENT	Validation des résultats de la 1 ^{ère} épreuve de l'Examen de la licence d'Agent Sportif (CNOSF – le 21/11/2016). Validation des modalités de la 2 ^{ème} épreuve de l'Examen de la licence d'Agent Sportif (Spécifique Basket – 22/03/2017)
CONCILIATION	Demande que la CAS propose une conciliation dans le dossier exposé en séance (Litige sur le paiement d'une commission entre un Agent Sportif et un club PRO B).
PROCÉDURE JUDICIAIRE	Demande que la FFBB s'associe à la procédure judiciaire exposée en séance (présomption d'exercice de l'activité d'Agent Sportif par une personne non titulaire de la licence d'Agent Sportif).
DOSSIERS DISCIPLINAIRES	Demande que la CAS ouvre des procédures disciplinaires à l'encontre des Agents Sportifs n'ayant pas respecté



FFBB

COMMISSION FÉDÉRALE
AGENTS SPORTIFS

**RELÉVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION DES AGENTS SPORTIFS
DU 29 MARS 2018**

RÉUNION DE FORMATION CONTINUE DES AGENTS SPORTIFS	Vendredi 30 mars 2018 : Programme, nombre de participants.
MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES	Validation par les membres des modifications réglementaires pour la saison 2018/19 : <ul style="list-style-type: none">- Pénalité forfaitaire pour non-production de documents par les agents sportifs- Contrôle financier de l'activité d'Agent Sportif (Loi du 01/03/2017)
DEMANDES DE SUSPENSIONS DE LA LICENCE AGENT SPORTIF FFBB	Demands par trois agents sportifs de suspendre leurs licences : <ul style="list-style-type: none">- M. COUSTRE Romuald- M. RISACHER Stéphane- M. LAURENT Frédéric Avis favorable des membres de la Commission.
DEMANDE DE RECONNAISSANCE POUR EXERCER SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS	Demande de Mme RUMES Julie (Belge) d'exercer sur le territoire français. Les membres de la Commission ont donné un avis favorable de délivrer la licence d'agent sportif sous certaines conditions : <ul style="list-style-type: none">- Transmettre un chèque de 800 € (ou virement)- Participer à la prochaine formation continue qui se tiendra en 2019
PRÉSENTATION DISPOSITIF JIG / MIG	Information sur la mise en place du JIG / MIG pour la saison 2018/19.
LIVRET « CHOISIR SON AGENT SPORTIF »	En discussion sur la mise en forme de la plaquette avec le service Marketing. Impossibilité de montrer pour le moment une esquisse du livret.